



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Amélioration des services d'urgence

Question écrite n° 21861

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les améliorations possibles dans les services d'urgence. Ayant été amené, il y a quelques semaines, à fréquenter un service d'urgence de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, il a en effet remarqué que la première file d'attente avait des raisons administratives afin d'ouvrir le dossier de chaque patient. Il se permet de suggérer la mise en place de bornes pour que les personnes venant en urgence, en état d'effectuer ces démarches, ou leur accompagnant, puissent remplir elles-mêmes le dossier. L'agent de l'hôpital n'aurait plus qu'un simple travail de vérification, ce qui réduirait considérablement cette file d'attente administrative et permettrait aux personnes fréquentant les urgences de rencontrer beaucoup plus rapidement un médecin. Il lui demande quelle est sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21861

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2019](#), page 6849

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)